J.A. MARTIGNY, lundi 10 novembre 1958 — N° 129

98e année

ABONNEMENTS

Suisse . . . . . Fr. 15.–
Av. Bulletin off. . . Fr. 23.–
Etranger . . . . . Fr. 23.–
Av. Bulletin off. . . Fr. 30.–

Chèques post. II c 58

Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration : Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du

PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm. ou son espace

RÉCLAMES : 26 ct.

Avis mortuaires : 30 ct.

Régie des annonces : Publicitas Sion et succursales

NOUVELLES du jour

Enfin des candidats

● *On dénombre actuellement 52 listes de candidats en Algérie, alors qu'on pouvait se faire de légitimes soucis sur les candidatures venant au compte-goutte. Tous les candidats inscrits jusqu'ici sont des partisans de l'intégration de l'Algérie.*

Le mouvement anti-Nasser

● *L'autre jour, c'était le leader tunisien Bourguiba qui disait son fait au colonel Nasser, maître de l'Egypte. Depuis, les relations sont tendues entre la Tunisie et l'Egypte, et les accusations portées par M. Bourguiba ne sont pas tombées dans l'oreille de sourds. C'est ainsi qu'à son tour l'Irak, membre de la République arabe unie (RAU) est gagnée par le mouvement anti-Nasser. Le général Kassem éloigne les partisans de Nasser et de vifs incidents éclatent dans le pays.*

Union douanière et marché commun

● *Les pays nordiques (Danemark, Norvège, Suède, Finlande et Islande) réunis à Oslo, ont mis sur pieds une convention concernant les douanes et un marché commun.*

Préparatifs pour l'opération lune

● *Des experts de l'armée américaine ont activé dimanche les préparatifs en vue d'essayer d'atteindre la lune, après que l'aviation militaire eut subi trois échecs. Le Q.G. de l'armée à Washington a annoncé que le matériel nécessaire pour le lancement d'une fusée contenant des instruments spéciaux a été envoyé à cap Carnaveral.*

On arme les civils anglais à Chypre

● *Afin de pouvoir parer aux attentats terroristes, les civils anglais de l'île de Chypre ont été autorisés à porter des armes. Ceux qui n'en possédaient pas en ont touché hier en même temps qu'ils recevaient des instructions élémentaires sur la façon de se défendre et de prévenir des actes terroristes.*

L'horrible « nuit de cristal »

● *De nombreuses cérémonies se sont déroulées dimanche en Allemagne occidentale et à Berlin-Ouest pour commémorer la « Nuit de cristal » du 9 novembre 1938, au cours de laquelle débuta l'effroyable campagne de destruction des Juifs organisée par les nazis.*

Hymne national plagié !

● *Le compositeur allemand Peter Kreuder a accusé de plagiat l'auteur de l'hymne national de l'Allemagne de l'Est, Hans Eisler. Kreuder affirme que cet hymne est inspiré par sa mélodie « Good bye Johnny », du film « Wasser für Canitoga », tourné en 1938 avec Hans Albers. Il a l'intention de porter l'affaire en justice.*

COUP D'ŒIL

sur la vie politique, économique et sociale

EST-CE UN MAL ?

L'annonce que le projet du budget pour 1959 ne prévoit que pour 3 millions environ d'excédents de recettes a amené d'aucuns à conclure qu'il s'agissait d'une véritable débâcle des finances fédérales. Le mot est pourtant un peu gros. Quand on parle d'un budget équilibré, il s'agit d'un budget qui joint les deux bouts. Il n'est point nécessaire qu'il laisse apparaître pour des dizaines de millions de francs d'excédents. Et il vaut peut-être mieux que le budget de l'Etat boucle tout juste, car l'expérience a prouvé que les budgets fortement excédentaires sont le plus souvent un prétexte à multiplier les dépenses nouvelles. Au contraire, un faible excédent oblige les pouvoirs publics à se montrer ménagers du bien commun et le seul fait d'avoir à trouver une recette correspondant à toute dépense nouvelle refroidit bien des zèles intéressés.

UNE PROMESSE QUI SERA TENUE

Avant la votation sur l'initiative des Indépendants tendant à interdire les cartels, les adversaires d'une mesure aussi absolue avaient promis d'élaborer une loi visant à réprimer et prévenir les abus de la puissance économique. D'aucuns avaient cru voir dans cette affirmation une promesse purement électorale, qui serait oubliée une fois le danger passé. Il n'en est rien, puisque la commission chargée d'élaborer le texte de cette loi vient de le mettre au point et qu'elle tiendra sa dernière séance en janvier 59, avant de remettre le fruit de ses travaux au Département de l'économie publique. Comme on le voit, la question fait du progrès, mais à la manière propre de notre démocratie dont la rapidité n'est pas le trait dominant.

SONNETTE D'ALARME

Au mois de septembre, le nombre des chômeurs complets s'est élevé à 1910, contre 1723 en août et 723 en septembre 1957.

D'autre part, les offres d'emplois ont régressé à 4711, contre 5085 à fin août et 5062 à fin septembre 1957. Sans doute le plein-emploi existe-t-il toujours. Mais ce recul est un indice que les circonstances économiques sont actuellement un peu moins favorables que précédemment.

HATEZ-VOUS DE VOYAGER !

Nous sommes en effet menacés d'une hausse des tarifs des chemins de fer. Celle-ci est la conséquence d'un constant accroissement des dépenses des CFF, dont le budget pour 1959 laisse apparaître un déficit probable de 30,7 millions de francs. Il est vraisemblable que les chemins de fer privés ne pourront pas davantage renoncer à une hausse parallèle, car l'augmentation de leurs dépenses a des causes sensiblement pareilles à celle des dépenses des CFF. Le déficit prévu pour 1959 est en tout cas un avertissement aux autorités compétentes d'avoir dorénavant à pratiquer une politique de prudence dans le domaine ferroviaire.

A.

Les articles du mercredi

Il est particulièrement agréable au Comité du « Confédéré » d'annoncer à ses lecteurs que les articles dits « du mercredi » recommencent leur parution cette semaine. Grâce à la vigilance de son président à qui la charge jugée périlleuse au début a été confiée, ces articles ont paru dès le mois de janvier 1957 jusqu'à ces derniers mois avec une régularité qui a fait l'étonnement général. Ces articles ont certainement donné plus d'éclat au journal, donc l'ont rendu plus attrayant.

Un chaleureux merci à leurs auteurs, tous magistrats ou citoyens au premier rang du parti radical valaisan. Leur attachement et leur dévouement à ce dernier sont suffisamment connus pour que l'on soit sûr qu'ils répondront au nouvel appel avec la même bonne grâce et la même conscience du devoir que jusqu'ici.

Les lecteurs du « Confédéré » vont ainsi pouvoir bénéficier de l'intérêt et jouir du plaisir que leur apportera la lecture des articles du mercredi.

Le Comité du Confédéré.

Assemblée des délégués du Parti radical-démocratique valaisan

Les délégués des sections (1 délégué par 20 membres) du PRDV sont convoqués en assemblée générale ordinaire.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1958, à 14 h. 15, à CHAMOSON, SALLE DE LA COOPERATIVE

I. PARTIE ADMINISTRATIVE

Ordre du jour :

1) Rapports statutaires :
- **a) du Comité Central ;**
- **b) du Comité du Confédéré ;**
- **c) du groupe radical au Grand Conseil ;**
- **d) du Conseiller d'Etat ;**
- **e) du Conseiller national.**

2) Initiative populaire pour l'introduction de la RP à l'élection du Conseil d'Etat.

3) Divers.

II. PARTIE RECREATIVE

Dès 17 heures :

Collation - Production de l'Harmonie « La Villageoise » de Chamoson — Variétés —

La nature et les droits d'une minorité

Tout le monde connaît le parc national et ses beautés naturelles et chacun sait que si ce parc a pu être créé c'est bien parce que les communes de l'Engadine ont cédé des terrains et ont contribué par la suite à son maintien.

Or, aujourd'hui, les communes de l'Engadine ont décidé d'utiliser une partie des eaux du Spoel qui coule dans le Parc national pour mettre en valeur des forces hydrauliques absolument nécessaires à l'économie de ce pays.

Rien ne paraît au départ plus naturel puisque, d'une part, les communes de l'Engadine ont le droit d'exploiter leurs eaux publiques, et que, d'autre part, cette décision ne cause aucun préjudice au Parc national.

Or, le droit revendiqué par ces communes est garanti par la Constitution en son article 3 et la sauvegarde du Parc national fait l'objet d'une solution d'entente entre l'Engadine et les associations chargées de protéger la nature.

Mercredi :
Article de M. Marcel Gard, conseiller d'Etat.

Malgré cette situation claire, les électeurs suisses devront voter le 7 décembre et dire s'ils sont d'accord de ratifier la convention passée le 17 mai 1957 entre le Conseil fédéral et l'Italie au sujet de la force hydraulique du Spoel, puisque cette convention a fait l'objet d'un referendum.

Le Conseil fédéral d'abord, les Chambres fédérales ensuite à la quasi unanimité, puis la commission fédérale du Parc national et enfin la Ligue suisse pour la protection de la nature (Heimaschtz) ont donné leur accord à cette convention et admis que le Parc national ne serait pas dévalorisé.

Alors, d'où peut provenir un referendum ? Simplement de quelques membres de la Ligue suisse pour la protection de la nature alors que cette Ligue, dans son assemblée générale du 11 mai 1958, a pris officiellement position en faveur de l'accord italo-suisse sur le Spoel par 72 voix contre 14.

Comment qualifier cette démonstration manifeste d'incompréhension à l'égard de l'Engadine ? Cette volonté étonnante d'empêcher les communes de l'Engadine d'user de leurs droits héréditaires et constitutionnels à utiliser leurs cours d'eau ? La meilleure réponse est donnée par les porte-parole de ces communes qui se sont ralliés à la convention italo-suisse par 912 voix contre 157, soit à une majorité indiscutable ; ils écrivaient dans un récent mémoire : « A côté du Parc national et de son idéal que nous reconnaissons tous, il y a aussi la population engadinoise et ses droits inviolables. Faire passer l'idéal du Parc avant le respect qu'on doit à ses semblables et à leurs droits n'est plus de l'idéalisme, mais du fanatisme et de l'injustice ».

Cette constatation est peut-être sévère mais elle est juste puisque l'existence du Parc national n'est nullement compromise si une partie seulement des eaux du Spoel est détournée en Italie comme le prévoit la convention tandis que la mise en valeur des forces hydrauliques en Engadine, elle, est irréalisable sans l'utilisation de certaines eaux de ce même Spoel.

Et les forces hydrauliques représentent aujourd'hui une ressource indispensable pour l'économie de la minorité romanche, soit son seul moyen de subvenir à ses besoins sans être constamment à la charge du canton des Grisons et de la Confédération. D'ailleurs, le pays suisse dans son ensemble en tirera un bénéfice puisque nous devons actuellement encore importer de l'énergie.

La minorité romande est ainsi placée devant un problème de solidarité et de

(Suite en page 6)

Vous m'en direz tant !

Lorsqu'on écrit régulièrement dans les journaux on fait la part de l'éloge et du blâme, avec philosophie, en constatant que le même article entraîne, à la fois, l'un et l'autre.

Si l'on tenait une statistique on pourrait constater, je crois, que les femmes qui répondent aux chroniqueurs sont plus nombreuses que les hommes.

D'une manière générale, les premières ont le compliment facile et les seconds la critique aisée.

Il y a, bien sûr, des exceptions, et nous serions des ingrats de ne pas remercier tel correspondant de son amicale compréhension ou telle correspondante de son opposition piquante.

La femme prend volontiers le journaliste pour confident et si elle peut ramener le sujet d'un billet à son expérience personnelle, elle saute sur sa plume :

« Comme c'est vrai, ce que vous dites ! »

Et la voilà qui s'enchante à sa propre sensibilité, en vous félicitant de la vôtre ou qui rend hommage à ses opinions personnelles à travers votre optique.

Voulez-vous recevoir des lettres de lectrices ?

Parlez de l'égoïsme des hommes, de leur maladresse à déceler les qualités de leur compagne ou de leur infidélité.

Aussitôt vous devenez le confesseur de celles qui n'ont pas accordé leur rêve à leur vie et qui vous font juge de leur légitime déception.

Exactement comme si vous vous étiez érigé en arbitre impartial de leur situation particulière.

Les hommes, au contraire, sont beaucoup plus secrets sur leur vie intime et si, parfois, l'un d'eux m'a fait part de ses difficultés matérielles, ou des injustices dont il se prétendait victime, aucun, si j'ai bonne mémoire, ne m'a jamais ouvert, avec son cœur, sa chambre à coucher !

Quand un lecteur vous écrit c'est d'habitude, sous le coup d'une violente irritation.

Il n'est pas d'accord avec vos idées et il l'exprime brutalement :

« C'est tout faux, ce que vous dites ! »

Voulez-vous recevoir des lettres de lecteurs ?

Défendez ou attaquez une doctrine, approuvez ou critiquez une institution, combattez un homme politique ou glorifiez-le sur son action.

Un jour où j'avais traité du principe fluctuant de l'honnêteté, j'ai reçu deux lettres :

Une femme me donnait raison en me racontant ses expériences vécues, un homme me donnait tort en s'en référant savamment à la Bible, à certains philosophes, à l'histoire.

Elle entrait dans son appartement et lui sortait du sien !

C'est cette différence de comportement qui permet au chroniqueur, sans courir à la signature d'une lettre, de savoir si c'est une femme ou un homme qui lui écrit.

A elle les sentiments, à lui les idées !

A force de poursuivre un dialogue à une voix, avec des inconnus, on finit par les identifier à la première ligne de leur main.

On n'est pas toujours d'accord avec le sens d'un éloge et parfois on peut l'être avec celui d'un blâme.

A. M.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

SPORTS · SPORTS · SPORTS · SPORTS

FOOTBALL

Championnat suisse

Ligue nationale A :

Bâle—Young-Boys	2-3
Chaux-de-Fonds—Granges	2-0
Grasshoppers—Bellinzone	2-0
Lausanne—Servette	2-0
Lugano—Y.-Fellows	0-0
Lucerne—Zurich	0-0
Urania—Chiasso	4-1

Ligue Nationale B :

Aarau—Schaffhouse	1-0
Berne—Thoune	3-0
Bienne—Fribourg	3-0
Longeau—Cantonal	1-4
Sion—Yverdon	2-0
Soleure—Vevey	0-1
Winterthour—Concordia	3-0

Première Ligue

Berthoud—USBB	1-2
Central—Versoix	3-4
Langenthal—Sierre	4-1
Monthey—Derendingen	2-0
Payerne—Forward	2-2

Deuxième Ligue

St-Maurice I—Vignoble I	3-2
Montreux I—Villeneuve I	(renv.)
La Tour I—Aigle I	(renv.)
Raron I—Visp I	4-1
Vernayaz I—Chippis I	4-0

Troisième Ligue

Conthey I—Ardon I	4-2
Lens I—Brig I	1-3
Vétroz I—Riddes I	1-4
Sierre II—Salgesch I	3-2
St-Léonard I—Chamoson I	0-2
Evionnaz I—Châteauneuf I	1-3
Fully I—Muraz I	6-0
Leytron I—Monthey II	5-3
Martigny II—Saxon I	2-1

Quatrième Ligue

Raron II—Brig II	4-3
Chippis II—Visp II	4-1
Lens II—Montana I	1-1
Grône II—Sion III	4-0
Granges I—St-Léonard II	3-0
Grimisuat I—Bramois I	2-1
Erde I—Savièse I	2-1
ES Baar I—Ayent I	1-3
Vex I—Evolène I	0-6
Ardon II—Fully II	1-5
Martigny III—Vollèges I	0-4
Bagnes I—Orsières I	3-1
Evionnaz II—Vouvry I	0-5
US P.-Valais I—Muraz II	6-1
Vionnaz I—Troistorrents I	2-2

Juniors A :

Interrégional :

Martigny I—Sion I	2-0

Premier degré :

Leytron I—Salgesch I	0-3
Visp I—Brig I	6-1
Monthey II—Sion II	0-2
Grône I—Sierre I	2-0

2me degré

St-Léonard I—Granges I	3-4
Ayent I—Evolène I	5-1
Sion III—Saillon I	1-4
Châteauneuf I—Bramois I	1-2
Vétroz I—Saxon I	1-0
Chamoson I —Fully II	2-3
Martigny II—Riddes I	3-2
Troistorr. I—US P.-Valais I	1-5
Monthey III—Vernayaz I	0-0
Collombey I—Bagnes I	(renv.)
Muraz I—Vollèges I	(renv.)

Juniors C :

Vernayaz I—Chippis I	1-3
Sierre I—Martigny I	3-0
Châteauneuf I—Orsières I	2-1
Sion I—Saillon I	1-2

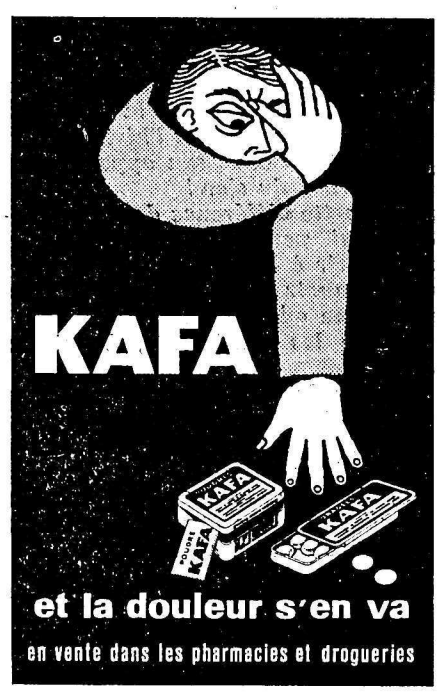

Bravo les gars et continuez ainsi !

SION - YVERDON 2-0

(mi-temps 1-0)

Jeudi dernier, tous les éléments susceptibles de jouer avec la première équipe du FC Sion étaient convoqués pour faire une sorte de bilan intermédiaire à la suite de leurs prestations de plus en plus minces au cours des derniers matches de championnat et de coupe suisse. Comme on le savait bien, l'équipe fanion de la capitale valaisanne passait une véritable crise de confiance que l'on aurait mieux pu comprendre de la part de jeunes joueurs mais que l'on ne pouvait guère admettre de la part de chevronnés. Or, cette réunion a certainement porté des fruits puisque Sion a battu hier Yverdon le plus régulièrement du monde et avec un allant absolument remarquable. Si nous avons franchement exposé notre point de vue lorsque ça allait mal, il nous est d'autant plus agréable de nous réjouir sincèrement lorsque la crise semble conjurée. En effet, la prestation fournie hier par toute l'équipe nous a fait vibrer comme jamais cette saison-ci et les quelque 2 000 spectateurs présents ne nous contrediront pas si nous affirmons que ce match connut des moments d'intense émotion sportive qui se faisaient hélas ! de plus en plus rares lors des matches précédents. Eh bien ! hier nous avons retrouvé le tout grand Guhl à la tête d'une formation qui lui a fait honneur en reprenant confiance et en se battant avec une généreuse énergie. Bravo les gars et continuez ainsi !

Evidemment que si Panchard n'avait pas splendidement retenu le pénalty tiré par Châtelain II à la 15e minute (Pahud avait éliminé Héritier et tiré au but ; comme notre gardien s'était avancé et avait été battu, Stuber — désespéré — dévia la balle des mains), la face des choses aurait peut-être changé ! Mais comme cela ne s'est pas produit, passons, d'autant plus que nous pensons que Sion aurait été de taille hier pour remonter cet handicap, tant sa bonne volonté collective était évidente et ses actions infiniment plus efficaces que d'habitude.

Moser, lui, ne manqua pas le coche à la 22e minute : Guhl, qui avait déjà lancé plusieurs fois fort habilement ses avants, servit à ce moment-là Ertug que Weiler faucha juste à l'intérieur du rectangle fatidique. C'est donc sur pénalty que Sion ouvrit la marque et reprit confiance en sa valeur. La victoire fut consolidée par un nouveau but de Moser à la 74e minute sur coup franc de Anker.

Au but, Panchard fut comme toujours fidèle à lui-même ; en arrière, le trio se montra mieux discipliné et si Héritier mit du temps à prendre la mesure de Pahud, notre défense inspira confiance aux demis, le jeune Baudoin de Wolff (fils du président) ayant fort bien tenu sa place.

Même si tout ne fut pas encore parfait dans la ligne d'attaque (Anker, très travailleur, et Ertug, habile technicien, ont une nette tendance à trop garder la balle), Guhl — pleinement retrouvé — sut inculquer à ses camarades un ardent désir de bien faire qui permit à toute l'équipe de remporter une victoire décisive, qui se doit d'être le signal du redressement tant attendu du FC Sion. Dimanche — pour la première fois cette année — nous avons senti qu'une flamme animait l'équipe et qu'elle vivait un bel esprit.

Le Yverdon-Sports s'est battu avec un brio louable et ne s'est jamais avoué vaincu ; il a vendu cher sa peau et ne s'est rendu qu'avec le coup de sifflet final. Le gardien Broillet fit des arrêts de grande classe et le demi-centre stoppeur Vialatte se signala comme le meilleur homme sur le terrain.

Sion : Panchard ; Stuber, Héritier, Medlinger ; Perruchoud, de Wolff ; Ertug, Guhl, Anker, Moser, Jenny.

Manquent : Rothacher et Balma, blessés Cuche a joué avec les réserves et l'on notait la présence de Morisod, Grand étant désigné comme remplaçant.

Yverdon : Broillet ; Chevalley, Vialatte, Weiler ; Châtelain II, Liechti ; Pécorini, Collu, Pahud, Vuillamy, Uldry.

Manque : Paschè, blessé contre Cantonal, alors que Stefano et Bornoz jouèrent avec les réserves et que Châtelain I était prévu comme remplaçant.

Arbitre : M. Heymann, Bâle. P. M.

MONTHEY - DERENDINGEN 2-0

Face aux Soleurois, tout auréolés de deux victoires successives en championnat, les Bas-Valaisans ont obtenu une victoire nette et méritée qui aurait pris des proportions bien plus grandes si le terrain, extrêmement glissant, n'avait avantagé à plusieurs reprises les virils arrières visiteurs.

La majeure partie de la rencontre se disputa dans le camp visiteur, cependant il fallut attendre le début de la seconde moitié pour voir enfin les maîtres du céans prendre le pas sur son adversaire.

Georgy sonna la charge à la 47e minute en bottant avec violence et précision un coup franc qui termina sa course sur le montant droit des bois de l'excellent Brant ; ce même Georgy fut plus chanceux, deux minutes plus tard, lorsque devançant l'action de l'arrière Hoob, il expédia une bombe de gros calibre, qui éclata au fond de la cage visiteuse. Les Soleurois qui, jusque là, n'avaient rien fait de bon, sortirent de leur torpeur ; pas pour longtemps, d'ailleurs, car après qu'un coup-franc de Berhnardt eût ébranlé les bois d'Anker, ils en restèrent là et Monthey reprit la direction des opérations. Mais il faut avouer qu'avec un petit but d'avance, la cause était loin d'être entendue, même si les rares contre-attaques visiteuses se terminaient par de sonores discussions entre les avants soleurois.

A dix minutes du coup de sifflet final, donné par M. Ceretti, de Bienne, un coup de théâtre allait sceller le sort de la rencontre : il eut pour auteur l'arrière soleurois Blaesi qui jusque là fut le meilleur homme de son team.

Une attaque locale fut coupée par un hors-jeu de Vittenbach ; l'action se passait à 5 mètres du drapeau de corner. Blaesi posa le cuir, prit dix pas d'élan, feinta son dégagement et voulut passer le cuir à son gardien venu à sa rencontre ; la passe, trop sèche, ne put être captée par Brant, et tout gentiment elle fila en direction de la cage délaissée et franchit tout juste la ligne fatidique. Si les Montheysans jubilaient, Brant et Blaesi engagèrent une partie oratoire qui faillit mal tourner. Les dernière minutes s'écoulèrent sans faits remarquables, hormis un sauvetage d'Anker sur un tir de Lempen.

Derendingen est une équipe âgée ; bien des éléments ont dépassé la trentaine. La défense supporta le poids du match, le quintette offensif fut quasi-inexistant en ce sombre dimanche automnal. Seul l'ex-Biennois Lempen, qui a tendance à mettre de l'embonpoint (du hula-hopp lui conviendrait) tenta de créer quelque chose de concret, mais ses camarades ne tardaient pas à démolir ses esquisses, ce qui n'arrangea en rien l'exhibition des Soleurois.

Le FC Monthey, pour la première fois cette saison (sur son terrain) termine une rencontre sans encaisser de buts. Anker, Dupont et Bussien, en excellente forme, y était pour beaucoup dans cet exploit ; du côté attaquant, Georgy dépassa d'une bonne tête ses équipiers. Claret, comme à l'accoutumée, fit une première mi-temps de toute beauté : ce fut tout. Fatigué, on ne le vit guère en seconde moitié ; le dosage de ses efforts est à mettre au point. Somme toute, Monthey peut envisager la suite du championnat avec optimisme, la machine tourne rond, les rouages sont graissés. Pourvu que ça dure ! Jeclan.

Martigny j. I - Sion j. I 2-0

Stade municipal de Martigny: Temps pluvieux.

Equipe de Martigny : Constantin ; Schüler, Grand, Dupont ; Martinet II, Rouiller I ; Rouiller II, Roncioni, Gay, Granges, Vouilloz.

La victoire des jeunes espoirs locaux est entièrement méritée, et au vu des prestations des équipes en présence, elle aurait dû se chiffrer par un score beaucoup plus élevé. Disons toutefois à la décharge des Sédunois, que ceux-ci se présentèrent sans leurs vedettes Morisod et autres. Comme en sport rien ne sert de se lamenter et que seul le résultat compte, les juniors locaux ont mérité l'enjeu au vu de leur prestation. Gay tout d'abord, puis Vouilloz concrétisèrent une supériorité marquante, tout en empochant deux précieux points. - Match correct, très bon arbitrage.

Champion d'automne

Vernayaz-Chippis 4-0

(mi-temps 1-0)

Couronnant sa série de succès, Vernayaz a obtenu hier le titre officieux de champion d'automne de deuxième ligue. Pour ne pas faillir à la tradition, l'équipe bas-valaisanne a aggravé le score en fin de match, le résultat étant de 1 à 0 à la mi-temps.

Les premières minutes du match sont équilibrées, mais Vernayaz se montre plus dangereux dans ses offensives. C'est sur l'une d'elles que Guy Revaz marquera, après une belle action de Borgeat. Huit minutes avant la mi-temps, Grand, blessé, doit sortir. Il sera remplacé au centre, après le repos, par Cretton qui a cédé sa place d'arrière à Scherz. Pendant ces quelques minutes, Vernayaz joue à dix et subit la pression de Chippis, et Moret fait des arrêts de toute grande classe afin de conserver le maigre avantage de 1 à 0. Puis, selon son habitude, le leader va repartir à l'attaque et donner le coup de grâce. Rémy Borgeat obtiendra le deuxième but en glissant la balle sous le gardien venu à sa rencontre. Vernayaz ratera encore de belles occasions de scorer. A la 84e minute, R. Vœffray porte le score à 3 à 0 et 5 minutes plus tard, Guy Revaz l'imitera en reprenant, de la tête, à un mètre du sol, un corner botté par Vœffray. Ces deux derniers buts furent de vrais chefs-d'œuvre.

Durant ce premier tour, Vernayaz n'a concédé que trois points à ses adversaires : 2 à Rarogne (son premier match en deuxième ligue) et 1 à Villeneuve. Ce titre officieux est mérité par tous les joueurs, autant par les demis et les arrières, dont le travail n'est pas aussi spectaculaire que celui des réalisateurs de buts, mais qui ont œuvré avec autant de cœur. Nous les félicitons et leur souhaitons de réitérer au deuxième tour.

Voici la formation opposée, hier, à Chippis : Moret ; Rimet, Rappaz, Cretton ; Claivaz, Jacquier ; Borgeat, Pierre Revaz, Grand (Scherz), Vœffray, Guy Revaz.

Cinq cents spectateurs environ, ont assisté à cette rencontre.

Bon arbitrage — un peu trop strict de M. Rey-Bellet, Sion.

Précédant la rencontre de leurs aînés, les minimes de Chippis ont infligé aux locaux une défaite se chiffrant par 3 buts contre 1. Jag

Martigny II - Saxon I 2-1

Les deux équipes alignent des remplaçants, mais ce sera toutefois Martigny Rés. qui mènera le jeu, surtout par son petit stratège Perréard, plus jeune que jamais. Sous son habile conduite Antonioli, très en verve, réalise, imité bientôt par Ferrero, sur pénalty. Saxon réduit l'écart, mais l'avantage restera tout de même à l'équipe la plus méritante. N'oublions pas qu'à 10 h. 45 les Jun. II, autre pépinière effective du M. S., où brillent moultes Bovernions, fit baisser pavillon aux juniors du F. C. Riddes, bien à l'aise pourtant.

Pour terminer cette journée très chargée, la IIIme locale affrontait les « Alpins » de Vollèges. Disons que les dernières vingt minutes du match furent disputés dans une complète obscurité, ce qui n'enlève rien à la victoire des Vollézards, très en verve et qui ont nettement mérité leur victoire. On pourrait tout de même - la prochaine fois - tâcher de voir pour une nocturne. L.

HOCKEY SUR GLACE

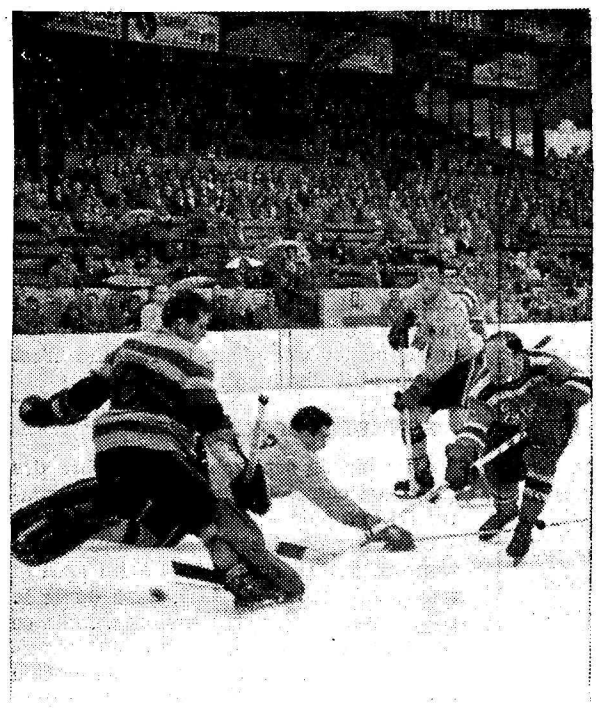

L'ex-Martignerain Beach brille à Zurich

Au tournoi international de hockey sur glace à Zurich pour la coupe Martini, le Canadien Beach marque le 6me but pour les Zurichois dans la finale CP Zurich contre CP Berne 6-2.

Sierre - Bâle 3-7

(2-2, 0-2, 1-3)

Le premier match amical disputé sur la nouvelle patinoire artificielle de Sierre a soulevé un intérêt considérable puisque 2 500 spectateurs étaient présents. Sierre n'a pas eu beaucoup de chance, mais son entraîneur a laissé une impression favorable. Les Sierrois étaient renforcés pour la circonstance par la première ligne d'attaque de Viège, alors que les Bâlois devaient se passer des services de Hofer, Handschin et Mischer, indisponibles ; d'autre part, Grob s'était blessé la veille à Genève, contre Urania.

Sierre : Blumenthal ; Benelli, Locher ; Tonossi, Zurbriggen ; Theler, Denni, Bonvin ; Salzmann, Mac Donald, H. Truffer ; Muller, Bregy E., Bregy M.

Bâle : Jud ; Zukiwski, Bianchi ; Braun Heller, Thommen, Wittlin ; Kaufmann, Zimmermann, Rütishauser ; Salatjé.

Arbitres : MM. Borgeaud, Lausanne et Andréoli, Sion, bons ; une pénalisation contre Sierre (Salzmann) et deux contre Bâle (Bianchi).

Buts : au 1er tiers : Wittlin sur passe de Zukiwski (11e), Denni sur passe de Bonvin (12e), Zimmermann sur passe de Kaufmann (13e), Salzmann sur passe de Benelli (18e) ; au 2e tiers : Thommen sur passe de Bianchi (12e), Heller sur passe de Zukiwski (19e) ; au 3e tiers : Zimmermann sur engagement (6e), Rütishauser, solo (13e), Zimmermann sur passe de Wittlin (15e), Mac Donald, solo (16e).

Gottéron - Sion 4-2

(2-0, 1-2, 1-0)

Sion est allé à Fribourg samedi soir pour y subir sa première défaite, mais pour qui connaît l'ambiance de la patinoire des Augustins, ce résultat équivaut à un succès moral ; en effet, il n'est vraiment pas aisé de vaincre à Fribourg, où l'équipe de Gottéron est littéralement portée par les supporters de la basse-ville. De plus, Sion devait se priver des services de Debons, qui vient de subir une intervention chirurgicale et auquel nous présentons nos vœux les meilleurs de prompt rétablissement.

Buts : au 1er tiers : Clément (5e), Zedi (18e) ; au 2e tiers : Beer (4e), Guay (9e et 15e) ; au 3e tiers : Clément (8e) alors que Guay se trouve au banc des pénalités pour deux minutes.

(Suite des sports en page 3)

VOUS QUI SOUFFREZ

Si la constipation vous menace, si vous digérez mal, si l'obésité vous guette,

faites appel aux Dragées Franklin pour favoriser la sécrétion de la bile, les fonctions de l'estomac et de l'intestin. Purifiez votre sang et votre organisme pour recouvrer ainsi un beau teint et bonne humeur. La dragée Franklin prévient l'obésité. Toutes pharmacies Fr. 1.95

Chronique de Martigny

Mme Vve Marcel Gay

De Vérossaz nous parvient ce matin la nouvelle du décès de Mme Marguerite Gay, née Vœffray, âgée de 65 ans. Une cruelle maladie supportée avec courage et résignation a emporté cette femme de bien, originaire de Vérossaz et établie à Martigny-Croix où la mort lui avait ravi son époux, M. Marcel Gay.

Nous adressons à toute la famille frappée par ce deuil l'expression de notre profonde sympathie.

Chœur d'hommes

Par suite du service militaire, le chœur d'hommes a dû retarder son assemblée générale qui aura donc lieu mercredi 12 novembre, à 20 h. 30, à l'hôtel Kluser.

Toutes les personnes qui s'intéressent au chant choral y sont cordialement invitées. Elles trouveront dans notre société un excellent dérivatif à leurs soucis journaliers et cela dans une ambiance de saine camaraderie et de franche amitié.

Les répétitions commencent lundi, 17 novembre, à l'hôtel de ville.

Le comité.

Harmonie

Ce soir lundi, **répétition partielle** des cuivres, à 20 heures précises.

Le service d'Aide-Familiale débute à Martigny

Vous êtes en convalescence, les raccommodages s'amoncellent, l'Aide-Familiale viendra vous aider. Tél. 6 17 41.

Deuxième concert JM

C'est lundi 17 novembre prochain à 20 h. 30, à la salle de l'Hôtel de Ville, que les JM présenteront leur deuxième concert de la saison.

Le violoniste Lukas David et la pianiste Hilde Findeisen, interpréteront des œuvres de Tartini (le célèbre « Trille du Diable »), Brahms, Debussy, Paganini (deux « Caprices » pour violon seul), Szymanowski et Ravel.

Location chez Fessler, musique, avenue de la Gare.

Molière à Martigny

Mardi 18 novembre, la troupe des spectacles Barré-Borelli de Paris, donnera deux représentations du « Misanthrope » de Molière, à 20 h. 30 et en matinée pour les écoles et collèges.

Spectacle classique, de grande valeur, et qu'on ne doit pas manquer.

Location à la Papeterie Dupuis, Martigny, tél. 6 11 36.

Le Collège Sainte-Marie de Martigny en liesse

Le dimanche 9 novembre 1958 restera pour le collège Ste-Marie à Martigny comme une journée exceptionnelle de son existence. Plus de 200 personnes, anciens élèves et invités, se pressaient, le matin, dans la nouvelle chapelle pour assister à la sainte messe, célébrée par Mgr Lovey, Rvd prévôt de la maison du Gd-St-Bernard. Chantée par le chœur des normaliens sous la direction de M. Claret, chœur composé d'anciens élèves, elle permit à Mgr Lovey d'adresser ses vœux et ses félicitations à la société des frères de Marie pour tout ce qu'ils ont apporté à toutes les générations d'étudiants qui, depuis près de 70 ans, ce qui sera célébré en 1959, ont défilé dans l'ancien bâtiment un peu vétuste qui avait un pressant besoin d'être rénové. Ce fut l'occasion de dire excellemment tous les mérites et le dévouement de la Congrégation de Marie dans l'instruction et l'éducation chrétienne de la jeunesse qui lui est confiée et de souligner les traditions d'amitié qui existent depuis sa fondation entre le collège et la maison du St-Bernard.

Puis ce fut la cérémonie émouvante de la bénédiction du collège. Un savoureux apéritif servi par d'aimables jouvencelles, dans la vaste et spacieuse cour, donna la possibilité à tous de retrouver un peu de leur passé vécu dans cette enceinte, de fraterniser joyeusement et d'évoquer des souvenirs toujours teintés de mélancolie quoique fort joyeux...

L'Harmonie municipale avait apporté sa contribution sympathique à cette cérémonie en venant interpréter les morceaux les plus harmonieux de son répertoire, sous la direction de M. Novi. S'il pleuvait sur la ville comme dit Verlaine — dame l'Harmonie était de sortie — par contre la joie régnait dans les cœurs. Et les interpellations fusaient de toute part : « Salut mon vieux, comment vas-tu ? Te souviens-tu de M. Charles X dont on n'a jamais su le nom précis, de M. Denizet, de M. Lassiat et de tant d'autres ? ». De jeunes jouvenceaux qui, il y a quelques années, jouaient encore au ballon dans cette cour, se trouvaient émus d'être déjà parmi les anciens. « Tempus fugit irreparamile» disait déjà Horace.

Des oriflammes multicolores se balançaient au gré de la brise et les photographes mitraillaient les groupes à tour de bras et prenaient d'innombrables photos. Puis ce fut le banquet dans le réfectoire magnifiquement décoré et dont l'ordonnance, sous la conduite d'un maître-queux, ancien élève, Robert Frohlich, se déroula dans l'esprit le plus agréable, avec la participation des élèves bien stylées de l'école ménagère.

La partie oratoire

Il est inévitable qu'une cérémonie du souvenir comme celle-là soit gratifiée d'allocutions qui furent de qualité et d'une brièveté exemplaire qui, comme le disait déjà Cicéron, ce maître de l'éloquence, est le meilleur éloge d'un discours.

Me Georges Sauthier, consacré major de table, s'acquitta de sa tâche avec bonheur et dit la reconnaissance des anciens à tous les professeurs qui leur ont inculqué les notions élémentaires, mais aussi les plus solides de leur instruction et de leur éducation. Il rappela notamment le début de l'association des anciens en 1927 et principalement la figure auguste et sereine de l'abbé Rohmer, aumônier de jadis. Il exprima sa pratitude également au directeur, M. l'abbé Voucard qui est aussi docteur es lettres pour avoir soutenu une thèse sur l'enseignement primaire en Valais, et à M. l'abbé G. Chételat, aumônier actuel, qui fut l'âme de l'organisation de cette fête en collaboration avec le comité des anciens.

M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique, apporta le salut du gouvernement, tandis que M. Marc Morand, au nom des communes de Martigny, dit toute sa joie de voir M. le directeur Boucard nommé inspecteur scolaire du district de Martigny.

M. Maurice Troillet, promoteur du tunnel du Gd-St-Bernard qui a déjà commencé, évoqua les souvenirs du temps où, en 1889, il franchit, le premier, à 8 heures du matin, les corridors encore déserts du collège fraîchement fondé. Et il dit aussi au soir de sa vie sa reconnaissance émue pour l'enseignement excellent du collège Ste-Marie. Enfin, M. le directeur Boucard termina la partie oratoire en exprimant à son tour ses remerciements chaleureux à tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation de cette maison moderne, qui satisfait les aspirations les plus difficiles : à M. le président du comité, M. Cyrille Sauthier, qui fut vivement acclamé, à M. Mathey, préfet qui, comme architecte, a su conserver les traditions du passé — le collège étant l'ancien Hôtel de la Tour avec ses voûtes médiévales, et les exigences du présent, aux entrepreneurs MM. Polli et Visentini, sans oublier évidemment le dévoué corps professoral, les membres du comité de l'école, et tous ceux qui, obscurs souvent, ont participés avec enthousiasme à l'édification de cette maison, sous l'égide de Dieu, sans qui aucune construction n'est stable. Il conclut en souhaitant à tous les participants que, quand ils reviendront au collège ils aient le sentiment de revenir non pas seulement chez nous, mais « chez vous ».

Les diverses personnalités présentes

Il est toujours périlleux de citer des noms quand la liste est impressionnante. Citons parmi les personnalités invitées à cette fête MM. Marcel Gross, conseiller d'Etat, Maurice Troillet, ancien conseiller aux Etats, le Rvd Provincial, MM. Marc Morand, président de Martigny, Lucien Tornay, président de Martigny-B., Amédée Saudan, président de Martigny-Combe, ce que l'on appelle le grand Martigny, Mgr Lovey, M. Maxime Evêquoz, le Dr André Donnet, représentant le Département de l'Instruction publique, le Rvd prieur de Martigny, Octave Giroud, président de la commission scolaire de Charrat, Pierre Closuit, vice-président de Martigny-Ville, Ed. Morand, député, président de l'Harmonie municipale, l'abbé Enard, ancien directeur du collège, actuellement directeur de l'Ecole normale, sans oublier les anciens professeurs Guy, Fleg, Prosper, Regruto, Lorétan, Bréchet, qui continuent ailleurs leurs activités.

Disons également que, durant le banquet, le chœur des normaliens interpréta des morceaux fort applaudis. L'un des moments les plus émouvants fut sans doute la lecture de la lettre de M. Joseph Lassiat, ancien directeur pendant plus de 17 ans, aujourd'hui à St-Hippolyte qui n'a pu venir à Martigny comme il l'aurait désiré, car il a atteint le bel âge de 89 ans, et qui dit avec émotion être en pensée intime avec tous les participants de cette fête.

En conclusion puisse le collège Ste-Marie qui porte allègrement ses 69 ans d'existence avec plus de 400 élèves entrer dans une voie toujours plus belle au service de la jeunesse estudiantine.

Victor Dupuis

WILLIAMINE
FINE EAU DE VIE DE POIRE
MORAND MARTIGNY

ATHLÉTISME

Le premier Tour de Sion a suscité un réel intérêt

La formule appliquée par la Section de Sion de la Société fédérale de gymnastique pour le premier Tour de Sion a fait que la première édition de cette compétition a remporté un magnifique succès ; en effet, l'heure était particulièrement choisie (entre 11 et 12 heures) et la présence de quelques grands spécialistes (Ruedishuehli, de Quay, Jeannotat, etc.) suscita un bel intérêt dans les rues de la capitale. En effet, le parcours passait par la Rue de Lausanne, l'avenue de la Gare, l'avenue Ritz et le Grand-Pont. Les écoliers (une soixantaine, répartis en deux catégories) effectuèrent une fois le parcours long d'un peu plus d'un kilomètre, les juniors trois fois et toutes les autres catégories sept fois.

Nous avons spécialement noté la présence parmi les nombreux spectateurs entourant la ligne d'arrivée de M. Gabriel Constatin, président cantonal de l'Instruction préparatoire ; de M. André Juilland, chef cantonal de l'I. P. ; de M. Auguste Schmid, président d'honneur de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique ; de M. Paul Morand, ancien président central de la Société fédérale de gymnastique et enfin de M. Emile Schalbetter, chef technique des athlètes valaisans.

Le grand vainqueur du jour fut Yves Jeannotat, qui est professeur à l'Ecole industrielle à Sion, mais qui court pour le Club athlétique de Fribourg ; l'aisance et le style avec lesquels il triompha, ont fait l'admiration de tous les connaisseurs. Parmi nos représentants, François Moos (d'Ayent) fut le meilleur alors que les Sédunois de Quay et Sierro peinèrent passablement. Chez les juniors, Vitus Amacker (Eischol) s'est fort bien comporté.

P. M.

RESULTATS

Juniors : 1. Riestand Johann, TV Lalden ; 2. Amacker Vitus, SC Eyholz ; 3. Turrian Norbert, SFG Vevey ; 5. Hischier René, SFG Sion ; 7. Fournier Simon, IP Nendaz, etc.

Débutants : 1. Glassey Michel, SFG Saint-Maurice ; 2. von Niederhaeusern Walter, Daerstetten ; 3. Huber Werner, Knonau-ZH ; 4. Jordan Gilbert, Saint-Maurice.

Vétérans : 1. Jakob Peter, LAC Brugg ; 2. Coquoz Maurice, St-Maurice ; 3. Sahli Ernest, SFG Morges, etc.

Licenciés : 1. Jeannotat Yves, CA Fribourg ; 2. Ruedishueli Hans, LAS Brühl ; 3. Moos François, Ayent ; 4. de Quay Serge, SFG Sion ; 5. Sierro Gilbert, SFG Sion ; 7. Dubuis Firmin, Savièse ; 10. Rouiller Gilbert, SFG Martigny, etc.

Interclubs : 1. SFG Sion - Moos, de Quay, Sierro ; 2. Saint-Maurice ; 3. Fribourg.

Ecoliers II : 1. Antonelli Joseph ; 2. Lovey Gérard ; 3. Delaloye Jean-Ch. ; 4. Arlettaz Jean-Marc ; 5. Meister Gilbert ; 6. Frossard Gaby ; 7. Robert Cl. ; 8. Baechler Michel ; 9. Mutter Gérard ; 10. Métrailler Michel, etc.

Ecoliers I : 1. Ladetto Aldo ; 2. Nydegger Michel ; 3. Germanier Joseph ; 4. Debons Gaston ; 5. Germanier Albert ; 6. Borella Jacques ; 7. Mayor Jacques ; 8. Eggs Henri ; 9. Maret Chs ; 10. Hischier Théo, etc.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE - Martigny

Lundi 10 et mardi 11 :

Pour la première fois, le cinéma dévoile le monde terrifiant des chasseurs de requins : **OPERATION REQUINS,** avec le dynamique Victor Mature et l'adorable Karen Steele. Un film extraordinaire, tourné en **cinémascope** et en **technicolor.** - Un couteau contre mille dents menaçantes ! Un exemple incroyable de courage humain ! Vous verrez comment un homme, seul, ose faire face au tigre féroce des océans ! **Mercredi 12 :**

Reprise, une seule séance : **Fernandel** dans **LE CHOMEUR DE CLOCHEMERLE,** d'après le célèbre roman de Gabriel Chevalier. Du rire à haute dose. - (Dès 18 ans révolus).

AU CORSO

Dès ce soir lundi, le Corso est fier de présenter un spectacle d'une ampleur exceptionnelle : **LE BAL DES MAUDITS,** en cinémascope et interprété par Marlon Brando, Montgomery Clift, Dean Martin, May Britt, Barbara Rush, Hope Lange. Ce film extraordinaire a été tiré du bestseller d'Irwin Shaw, l'un des 5 romans les plus vendus dans le monde depuis la guerre. Ce film est sans doute le No 1 de cett saison. Aussi la Presse en général ne tarit-elle pas d'éloges sur cette œuvre.

Dès ce soir lundi, à 20 h. 15 précises et tous les soirs à 20 h. 15. - Location 6 16 22. - Vu l'importance exceptionnelle du programme (3 heures de projection). - Prix imposés par Fox-Films : 2 - 2,50 - 3 - 3,50. — (Admis dè 16 ans révolus).

SKI

Le Valais a besoin de champions

Quelle est loin l'époque où les skieurs valaisans faisaient la loi dans les concours nationaux voire internationaux.

Grandeur et décadence ?

Non point. Il s'agit là d'un phénomène constaté un peu partout et si nos champions ne s'étaient trop tôt retirés de la compétition pour des raisons professionnelles, ils feraient encore les beaux jours de la Fédération suisse de ski.

Placés devant un état de fait, les responsables de l'Association valaisanne des clubs de ski se doivent de déceler les éléments susceptibles de remplacer nos Fellay, Bonvin, Julen, Rey et tant d'autres... que nous aimerions bien voir « remettre ça » à l'occasion de compétitions importantes.

Certes la tâche n'est pas facile et si l'on songe que le champion valaisan Martial Cherix suit actuellement une école de gendarmerie dans le canton de Vaud, que Michel Carron est toujours indisponible, suite à son accident de l'hiver dernier, force sera bien de découvrir de nouveaux talents et surtout d'entretenir et de perfectionner ceux que nous possédons.

Nous avons chez nous quelques éléments de réelle valeur, ne l'oublions pas ; mais ceux-ci ne sont pas encore mûrs ; il demandent à être rodés dans les grandes compétitions.

C'est dans ce but que le chef technique de l'AVCS, M. Elie Bovier, d'entente avec ses collègues du comité cantonal, a pris la décision de créer cette année une équipe valaisanne qui sera soumise à un entraînement rationnel. C'est au vu des résultats de la saison dernière que ces jeunes espoirs ont été choisis. Nous les en félicitons car ce choix doit être pour eux — pour les autres qui viendront aussi — un précieux en couragement.

Un cours traitant uniquement de la technique du ski aura lieu tout d'abord à Verbier, les 15 et 16 novembre, sous la direction de Raymond Fellay et René Rey.

Le même René Rey et André Bonvin donneront un cours de slalom à Crans-Montana les 6, 7 et 8 décembre prochain.

Quant à l'entraînement à la descente, si l'on en a déjà retenu les dates — 4, 5 et 6 janvier 1959 — le lieu reste à désigner. Ce cours sera dirigé par Raymond Fellay et Ami Giroud.

Les membres de l'équipe valaisanne seront appelés à participer à un certain nombre de concours obligatoires et les meilleurs d'entre eux seront admis aux éliminatoires de la Fédération suisse de ski et pourront, s'ils sont qualifiés, être incorporés dans les équipes nationales A ou B.

Une telle innovation engage nécessairement des frais. Mais comme le renom des skieurs d'une région est un excellent moyen de propagande pour ses stations d'hiver, l'AVCS ne doit pas hésiter — et n'hésite pas — à prendre à sa charge les frais de pension et de logement des coureurs lors des entraînements officiels, de même que les frais d'instructeurs. Les autres frais seront pris en charge par les clubs respectifs.

Ce qui précède pourrait laisser supposer le plus complet délaissement des spécialistes du ski nordique.

Que non point.

L'AVCS a fait preuve, à leur égard, de tout autant de sollicitude que pour les alpins et le fait que le ski de fond connait depuis quelques années une belle activité, laisse augurer d'excellents résultats.

Puisque, dans ce domaine, l'émulation est grandissante, les coureurs de fond du Haut-Valais auront un premier contact à Oberwald du 29 au 31 décembre, alors que ceux du Bas-Valais se rencontreront à Orsières les 21, 22 et 23 décembre prochain.

Loèche-les-Bains recevra les sauteurs à une date que nous indiquerons ultérieurement.

On voit que rien n'a été négligé pour redonner au ski de compétition valaisan le panache qu'il a momentanément perdu

Association valaisanne des clubs de ski :
Presse et propagande.

● **C'est Witwer qui a gagné la course militaire de Frauenfeld devant Sutter et Frischknecht.**

● **A Paris, en match international de football, la France et l'Italie ont fait match nul 2 à 2 (1-9) ; quant aux espoirs, ils se sont quittés sur un score identique.**

BANQUE TROILLET, MARTIGNY

Exécution rapide et discrète de tous prêts. — Rachats et encaissements de créances. — Renseignements financiers

Avances sur factures

BIBLIOGRAPHIE

La Fontaine d'Aréthuse

de Maurice Zermatten

Ce livre est l'histoire de la goutte d'eau qui refuse toute mixtion, toute alliance. Celle d'un prêtre qui préfère la prison plutôt que de trahir son Dieu.

Séraphin Clivez, nouvellement installé aux Flaches, jeune curé sans expérience, rencontre Lévy Tinembart, le seul commerçant de l'endroit. Cet homme amoral enferme sa propre épouse au grenier pour accueillir de sinistres maîtresses, pour qui l'argent a plus d'éclat que la vertu. Lévy se laisse prendre à son propre jeu ; il tombe amoureux d'Aline, la prend à son service, la courtise...Conseillée par sa sœur Rosalie, Aline veut s'en aller. Elle s'oppose au refus de Lévy qui, pour la garder, avec un machiavélisme inimaginable, accomplit forfait sur forfait. Il s'acharne notamment, avec une voracité de vautour, sur Séraphin Clivaz, le malheureux curé.

Au village, la calomnie tisse l'irréparable : le curé Clivaz est accusé de sadisme et d'avoir supprimé l'innocente Rosette. Jeté en prison, il oppose sa foi aux accusations. Le juge en sera bouleversé. Bouleversé à tel point qu'il ne croira jamais complètement en sa culpabilité.

Zermatten a peint, dans ce livre, l'image miniature de la passion du Christ. Comment ne pas voir, en l'abbé Clivaz, Sa propre agonie, Son propre calvaire. Et comment ne pas voir dans le sacrifice du curé accusé monstrueusement d'un crime dont il est innocent, le tableau du Christ maltraité par les hommes. La mort de Séraphin Clivaz sauve les Flaches, petit village en perdition. Comme celle du Christ sauva le monde voici bientôt deux mille ans !

On ne peut lire le beau livre de Maurice Zermatten sans éveiller l'admirable « Curé de campagne » de Bernanos. Chez l'écrivain valaisan, le symbole est mieux marqué et le personnage religieux plus exceptionnel. Son calvaire du Christ, ici renouvelé par un homme, est d'une bouleversante vérité.

« La Fontaine d'Aréthuse » est un grand livre qui marque l'apogée d'une carrière, l'essence d'un culte merveilleux entre tous : celui de l'amour. L'amour d'écrire, de choisir, de construire, d'élever, de purifier un monde aù s'opposent, titans immortels, le Bien et le Mal.

« Parce que tu comprends, dit un personnage du livre, si des types comme lui (le curé) et nous, on est mis dans le même sac, eh bien ! ce ne sera pas juste, tu vois ce que je veux dire... »

La goutte d'eau... trop pure pour les hommes !

Pourtant, quand Lévy « avait repris son couteau et s'était remis à peler des pommes de terre » il avait compris sans doute qu'elle existait...

Mce M.

†

Monsieur Aimé-Louis RAPPAZ, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice, Chalais et Yverdon ;
Madame et Monsieur Georges CLAIVAZ, leurs enfants et petit-fils, à Martigny-Ville ;
Madame et Monsieur Adrien COUTAZ, leurs enfants et petits-enfants, à St-Maurice, Massongex et Monthey ;
Mademoiselle Aline VOEFFRAY, à Vérossaz ;
Madame et Monsieur Pierre DUBOIS et leur fille, à Vérossaz ;
Monsieur Aimé-Louis VOEFFRAY, à Vérossaz ;
Madame et Monsieur Amédée SAUDAN et leurs enfants, à Martigny-Croix ;
Ainsi que les familles parentes et alliées VOEFFRAY, COUTAZ, BARMAN et GASSER,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame veuve

Marguerite GAY-VŒFFRAY

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grande-tante, nièce et cousine, enlevée à leur tendre affection après une douloureuse maladie chrétiennement supportée, munie des Sacrements de notre Sainte Religion. Décédée le 10 novembre dans sa 65me année.

Du Haut du Ciel prie pour nous.

L'ensevelissement aura lieu à Vérossaz, mercredi 12 novembre, à 10 h.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchée des si nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à la suite de son grand deuil, la famille de

Mademoiselle Irène ARTAZ

assure de sa profonde gratitude tous ceux et toutes celles qui l'ont entourée de son affection en ces jours si douloureux et recommande à leurs prières l'âme de leur chère défunte.

Martigny, le 7 novembre 1958.

NOS REPORTAGES

Figaro-ci, Figaro-là...

On exagérerait à coup sûr en considérant la trépidante figure de l'immortel Barbier de Séville comme le prototype du coiffeur, digne représentant d'une croporation honorable entre toutes. Un psychologue moderne diagnostiquerait plutôt chez lui le premier cas parfaitement classique de la fameuse « maladie des chefs ». Mais dépouillons le personnage de ses oripeaux d'opéra et demandons-nous si le coiffeur de 1958 n'est pas, lui aussi, à l'instar de son célèbre prédécesseur, une sorte de « factotum du beau monde ». Certes, il convient en l'espèce de mettre l'accent davantage sur l'adjectif « beau » que sur le substantif « factotum ». Nous savons bien que, depuis les temps les plus reculés de son histoire, le métier de coiffeur jouit d'une réputation un peu fâcheuse d' « universalité » : Figaro est l'homme à tout faire. Non seulement le lieu où il opère est un rendez-vous mondain et par là même une agence de renseignements avant la lettre, mais l'on tient le maître lui-même pour une sorte de docteur au savoir infini. Nos coiffeurs de l'ère électronique ont unanimement et joyeusement renoncé à ce genre de célébrité. A bon droit du reste, car le charlatanisme des temps anciens — saignées, arrachage de dents, potions magiques — n'a que faire dans une profession aussi sérieuse. On sait d'ailleurs ce qui a valu au coiffeur du moyen âge sa réputation quelque peu équivoque : les batteries de flacons multicolores, au contenu odorant, qui, aujourd'hui encore, s'alignent sur les rayons de son officine et font penser à toutes sortes de philtres mystérieux. Il existe encore parmi nous des gens qui se refusent à comprendre que ces bouteilles grandes ou petites ne sont pas destinées à bluffer le bourgeois, ni à simuler des pouvoirs occultent, mais constituent l'indispensable arsenal d'un professionnel qui s'est consciencieusement formé à l'art de soigner les corps et cherche, par un exercice constant, à parfaire sa science. C'est du reste la raison pour laquelle le coiffeur est le dernier qui, par esprit de lucre, chercherait à « refiler » à son client l'un de ces merveilleux petits flacons polychromes. Bien au contraire, il est seul, grâce à sa compétence professionnelle, à pouvoir nous donner à cet égard un conseil valable et surtout individuel.

Cela nous ramène à notre paraphrase de l'air bien connu de Rossini : « Figaro par-ci... Figaro par-là...» Pour serrer de plus près la vérité, nous devrions renchérir encore et dire : « Figaro partout ! » Le coiffeur ne nous donne-t-il pas ses soins notre vie durant ? A l'âge le plus tendre déjà l'on nous confie à ses mains adroites et, une fois devenus maîtres de nos décisions, nous prenons et reprenons sans cesse le chemin de son salon. Bien entendu, nous n'allons pas chez lui avec un enthousiasme toujours sans mélange. C'est un peu une corvée que de s'asseoir sur son fauteuil tournant mais nous nous en accommodons volontiers, partant de la saine idée que nous devons de tels soins à notre propre personne et à notre entourage, ne serait-ce que par souci d'esthétique. Sentiment du reste fort juste, et qui n'est pas inspiré par la seule coquetterie, encore qu'elle joue tout naturellement son rôle. N'oublions pas, en effet, que les soins que nous donnons régulièrement à l'aspect extérieur de notre personne, l'application que nous mettons périodiquement à refaire notre « beauté » répondent aussi à des impératifs hygiéniques. Un homme mal soigné est toujours aussi un homme malpropre. Affaire strictement personnelle, pensera-t-on peut-être, mais elle regarde également notre entourage dès l'instant où, négligés de la sorte, nous entrons en contact avec nos semblables. Par bonheur, la plupart des hommes possèdent un sens naturel de la propreté. Dès que notre présentation laisse à désirer, nous nous sentons mal à notre aise, nous cessons de nous plaire à nous-même et nous convenons intérieurement que le moment est venu d'aller chez le coiffeur. Nous ne pensons pas ainsi uniquement parce que le miroir nous renvoie l'image d'un individu hirsute, d'une tignasse folle. Non, le malaise que nous éprouvons a des causes plus profondes : col de chemise crasseux, sueur perlant au sein d'une chevelure trop abondante, mille autres désagréments. Au lieu d'orner notre tête, d'encadrer notre visage, nos cheveux en font un épouvantail, au lieu de protéger notre peau, ils la salissent. Lorsque les choses en sont à ce point, seul Figaro peut nous venir en aide...

Mais, chose étrange, nous en voulons à cet homme d'être indispensable à notre bien-être. Quelques messieurs particulièrement coquets mis à part, c'est seulement sur le tard que nous commençons à vraiment apprécier ses services. A l'âge des culottes courtes, nous craignons que sa tondeuse ne nous fasse mal. Et, à la veille de l'école de recrues, son ciseau impitoyable ramène à la longueur réglementaire une crinière qui faisait notre fierté de jeune homme. Soyons juste : l'artiste du cheveu n'y peut rien. Dans le premier cas, il console son tclient avec des bonbons, dans le second avec des considérations philosophiques : une école de recrues n'est pas éternelle et des cheveux normalement constitués repoussent selon les lois immuables de la nature.

Certes, notre coiffeur n'usera probablement pas d'un langage aussi sublim eque le nôtre. Ne sait-il pas, en effet, que, quoi qu'il dise, les choses iront leur train et que nous reviendrons de temps en temps nous asseoir dans son salon, devant les hautes glaces claires. Calme certitude, sur laquelle nous ne le chicanerons pas. Notre récompense sera qu'après chaque visite que nous lui ferons, nous le quitterons allégés de quelques grammes et soulagés d'un grand poids.

Lorsque le client en est encore à l'âge tendre des châteaux de sable et du pouce qu'on suce, l'art ne suffit pas. Pour parvenir à ses fins, le maître coiffeur doit se transformer en diplomate et battre tous les records de patience.

L'école de recrues marque un tournant décisif dans la vie d'un jeune homme. Le futur soldat n'éprouve guère de sympathie pour le coiffeur qui, à grands coups de ciseaux, le dépouille de la toison dont il faisait son orgueil. Mais qu'y peut l'artiste du cheveu ? Ce n'est pas lui qui a inventé les règlements militaires.

Seul le monsieur d'un certain âge s'abandonne avec calme et plaisir aux soins de son coiffeur — un calme qui peut-être téonne le jeune Figaro parce qu'il vit encore sur un rythme plus impétueux. Mais il met son point d'honneur à faire un travail minutieux, et le client ne l'ignore pas.

Bravo !

C'est un brave gars de fermier normand qui a reçu un colis de poulets dans une caisse à claire-voie. Il pend la plume et écrit à l'expéditeur :

« Le colis est très mal fait. Les planches se sont déclouées et les poulets se sont sauvés tandis que je les ramenais à la ferme. Après un tas de recherches, je n'ai réussi qu'à en rattraper huit. »

Et il reçoit cette réponse :

« Bravo ! je ne vous en avais envoyé que six ! »

ECHOS ET VARIETES

Le sursis pour l'ingénieux

Sa femme l'ayant brusquement quitté pour aller rejoindre un tendre compagnon, le Yougoslave Sandor Svahcé, qui ne savait point dans quel azimut avait fui l'infidèle, imagina un stratagème et, un matin, il se rendit au commissariat de son quartier : « J'ai tué ma femme, il y a quatre jours, disait-il, l'air éploré, et j'ai jeté le corps dans la Seine. Je suis maintenant torturé par le remords : recherchez son cadavre, je vous en supplie ». Ce n'est pas à une morte que les investigations aboutirent, mais à une femme bien vivante et fort encline à profiter de l'existence. Cependant, le mari trompé avait obtenu tout ce qu'il désirait : l'adresse de l'hôtel où son épouse s'était retirée avec son ami. Et, un soir, ayant recruté quelques camarades, il surgit de l'ombre pour administrer au nouveau couple une volée de bois vert. Bientôt, le commissaire convoquait cet étranger qui, en usant d'un artifice, avait abusé la police et, pour outrages à magistrat de l'ordre administratif, Sandor Svahcé vient d'être condamné à un mois de prison avec sursis.

Vers - peintres

L'exposition de peinture de Los Angeles a refusé le tableau de Donald Hoster. Le comité directeur a appris que le tableau avait été réalisé par une douzaine de vers de terre vivants, trempés dans la couleur et laissés en liberté sur la toile !

Patience biblique

L'avion qui devait les amener de l'aéroport de Londres vers Israël avait deux heures de retard. La plupart des voyageurs s'impatientaient. M. Elath, l'ambassadeur israélien, qui rentrait pour ses vacances, restait calem. « Eh bien ! il fallut quarante ans à Moïse pour atteindre la terre promise. Quoi qu'il arrive, mon voyage ne sera pas aussi long », observa-t-il philosophiquement.

En 24 heures !

Le docteur Robert F. Legge, qui est médecin de la marine américaine, s'est présenté hier matin à l'entrée du canal de Panama qu'il a l'intention de parcourir à la nage sur une longueur de 50 klm. Le docteur Legge, qui est âgé de 53 ans, compte mettre 24 heures pour parvenir à ses fins. Il a dû payer 72 cents, soit 3 fr. 12, au moment de pénétrer dans le canal, ce qui correspond à la taxe minimum, celle que l'administration perçoit à l'entrée des vaisseaux jaugeant un tonneau.

Le trou le plus profond du monde

Les savants américains ont le projet de creuser dans la terre un trou qui aura près de 5 kilomètres de profondeur. Ce sera le plus profond exécuté par la main de l'homme. Travaillant d'une plateforme flottant sur la mer, ils veulent découvrir le point où l'écorce terrestre prend fin. Les savants pensent que cette opération permettra d'expliquer l'origine de la terre, et de combler quelques lacunes qui subsistent dans l'histoire de l'évolution du genre humain. Le coût de cette entreprise sera très considérable, plus de 8 millions et demi de francs suisses. Mais un comité spécial formé par l'académie nationale des sciences pense que l'objet de l'expérience en vaut la peine. Le lieu qui sera choisi pour percer le trou sera probablement l'océan Pacifique au large des îles Fidji. Pourquoi creuser sous l'océan et non pas la terre ferme ? Parce que le sol sous-marin est moins dur, estiment les savants. Et aussi parce que l'on peut partir de plus bas. Des foreuses ont déjà creusé le sol sous-marin avec succès à 500 m. sous l'eau. Un nouveau modèle créé récemment par un groupe de compagnies de pétrole va probablement résoudre ce problème. Elle peut opérer dans les mers les plus démontées.

Le code du yoga

Les diverses méthodes de yoga vont être codifiées en vue de l'élaboration d'un programme national d'enseignement en Inde. Un congrès des plus célèbres yogis de l'Inde s'est ouvert à La Nouvelle-Delhi, afin de permettre la confrontation des diverses méthodes techniques.

Avis aux voleurs

Les voleurs d'automobiles devront verser au fisc une somme correspondant à trois mois d'impôts sur le véhicule dérobé. - Ceci se passe à Dortmund (Allemagne). - Le nom des coupables est transmis au ministère des finances par la police. D'autres villes d'Allemagne ont décidé de suivre cet exemple.

Entre deux maux...

Un club de jazz s'est installé dans le sous-sol de la villa de Richard Wagner, à Bayreuth. Mme Winifred Wagner, belle-fille du grand compositeur, a donné l'autorisation nécessiare. Formé cet été, le club jouait e nplein air à proximité de la villa. Et Mme Wagner estime qu'il vaut mieux avoir le jazz dans sa cave (insonorisée) que sur un balcon situé sous ses fenêtres...

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Lundi 10 novembre

16 00 Le feuilleton : Le Rouge et le Noir — 16 20 Musique de chambre — 17 00 L'Europe à l'heure de l'atome — 17 30 Orchestre — 17 45 L'URI vous parle — 18 00 Rendez-vous à Genève — 18 30 Micro-partout — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Balade-Circus — 20 00 Enigmes et aventures : L'école du mensonge — 21 00 La Boule d'Or — 22 15 Le magazine de la télévision — 22 30 Informations — 22 35 Actualités du jazz — 23 00 Au seuil du rêve — 23 12 L'oiselet a quitté sa branche (Jaques-Dalcroze).

Mardi 11 novembre

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Gai réveil — 11 00 Orchestre — 11 15 Dagli amici del Sud — 11 30 Oeuvres de compositeurs italiens — 12 00 Disques — 12 15 La discothèque du curieux — 12 30 La joie de chanter — 12 45 Informations — 12 55 Intermezzo — 13 00 Mardi les gars — 13 10 Disques pour demain — 13 35 Pour l'anniversaire d'Ernest Ansermet : Le maitre dirigera l'O. S. R. — 16 00 Le thé en musique — 16 30 Dépaysement — 16 40 Artistes étrangers en Suisse : Flavio Benedetti-Michelangeli et Anna-Maria Pernafelli, clavecinistes et Constanze de Witt-Nettesheim, cantatrice, et Isabelle Norval, pianiste — 17 20 Conversation avec Claude Lévi-Strauss — 17 35 Orchestre — 17 45 Danse à domicile — 17 50 Le micro dans la vie — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 La chaine du bonheur — 20 30 Le onzième commandement, de Claude Spaak — 22 30 Informations — 22 35 Le courrier du cœur, par Maurice Ray — 22 45 L'épopée des civilisations : La révolution néolithique et les fouilles néolithiques en Suisse.

Mercredi 12 novembre

7 00 Réveil à deux temps — 7 15 Informations — 7 20 Finis les rêves — 8 00 L'Université radiophonique internationale — 9 00 Parsifal (Richard Wagner) — 9 15 Emission radioscolaire — 9 45 Ma Mère l'Oye (Maurice Ravel) — 10 10 Reprise de l'émission radioscolaire — 10 40 Concerto No 1, en ré majeur (Serge Prokofiev) — 11 00 Les Contes d'Hoffmann (Offenbach) — 11 25 Piano — 11 35 Disques — 12 00 Au carillon de midi — 12 45 Informations — 12 55 Le catalogue des nouveautés — 13 20 Musique légère — 13 40 Sonate en fa majeur (Mendelssohn) — 14 00 Cours d'éducation civique - Une vocation : médecin — 16 00 Le feuilleton : Le Rouge et le Noir, de Stendhal — 16 20 Musique pour l'heure du thé — 16 50 Rythmes pour rire et pour penser — 17 30 L'heure des enfants, avec Oncle Henri — 18 15 Nouvelles du monde chrétien — 18 30 Présentation de la patinoire municipale de Genève — 18 45 Micro-partout — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Piano — 20 00 Questionnez, on vous répondra — 20 20 Qu'allons-nous écouter ce soir — 20 30 Concert symphonique — 22 30 Informations — 22 35 Musiques et ballades pour la nuit — 23 12 Hymne à la Bérézina (Mathil-Delor).

Savez-vous...

...qu'on a évalué que l'Australie pourrait, en 1983, produire deux fois plus de laine qu'elle n'en produit actuellement. Pour que ce résultat soit atteint, il suffirait que sa production continue de s'accroître dans les 25 prochaines années, à la même cadence qu'au cours des dix dernières. Depuis 1948, en effet, elle a augmenté de près de deux millions de balles (on sait qu'elle se chiffre maintenant par quelque cinq millions de balles). Ce sont les éleveurs des Nouvelles Galles du Sud et du Victoria qui ont le plus efficacement contribué à cette augmentation. Au cours des dix dernières années, l'effectif du cheptel ovin s'est accru de dix millions de têtes dans les Nouvelles Galles du Sud, de six millions dans le Victoria, de cinq millions dans l'Australie méridionale et de six millions dans l'Australie occidentale.

Chez la voyante

Une dame veut connaître ce que le sort lui réserve. Elle va trouver une voyante. Celle-ci, après avoir contemplé la boule magique, annonce d'une voix sépulcrale :

— Je vois un avenir terrible... Attendez-vous à un grand choc : vous serez bientôt veuve, votre mari périra de mort violente...

— Et je serai acquittée ? s'écrie la cliente

THÉÂTRE DE SION

Mercredi 12 novembre, à 20 h. 30

Concert

par
l'ensemble Instrumental

LOUIS DE FROMENT

de Paris

Location : Tronchet (027) 2 15 50.
Prix des places : Fr. 8 - 6 - 4.
Amis de l'art : Fr. 6 - 4.

Gain accessoire

Organisation de vente, cherche dans chaque localité du canton du Valais (ville, village)

dames ou messieurs

pour recherche d'adresses et démarches auprès de la clientèle. Activité sans concurrence, demandant peu de temps. Bonne rétribution en rapport avec le chiffre de vente.

Offre à :
Lina Vionnet & Cie - MONTHEY.

On cherche pour de suite ou époque à convenir

vendeuse

et

apprentie vendeuse

Place stable avec caisse maladie.

Faire offres, avec livret scolaire, à la **direction Gonset S. A. Martigny.**

AVIS DE TIR

Des tirs avec armes ach. auront lieu à 1,5 klm. S. de Bourg-St-Pierre

Mardi	11.11.58	0800—1700
Mercredi év.	12.11.58	0800—1700

La route **Bourg-St-Pierre — Cantine de Proz** sera barrée seulement pendant de courtes durées.

Le Cdt. de la Place d'armes de St-Maurice
Tél. (025) 3 61 71.

Recouvrements - Litiges

Varone Cyprien

Agence d'affaires
Sion
Rue Porte-Neuves 20 - Tél. 2 14 68

Une tradition bien établie

Noël est à nouveau à nos portes — Nous avons choisi à votre intention

Le presse-citron

en polyéthylène, très pratique, offert gracieusement **en plus** des primes habituelles, à tout envoi de

500 points Valrhône et plus

Cette offre est valable pour les bons nous parvenant du 1er au 30 novembre 1958. La date du timbre poste fait foi.

DESLARZES & VERNAY S. A.
Service des primes - SION

P.S. : Pour éviter des erreurs et des pertes de temps, n'oubliez pas de remplir toutes les rubriques de la 2e page de notre liste de primes, et surtout n'oubliez pas votre adresse. Seule la 8e édition est valable pour le nombre de points.
Demandez-la à votre fournisseur habituel. Merci.

La machine mondialement estimée, grâce à son dispositif breveté de RAPPEL.

Agence pour le Valais :

Office Moderne

Precisa

Mme E. Olivier-Elsig et Michel Rudaz.

Demandez le „Confédéré"

dans les établissements publics que vous fréquentez !

Docteur
Michel Closuit
Spécialiste F. M. H.
Médecine interne
MARTIGNY
reprend
ses consultations
Dès le 10 novembre

Georges Vairoli
médecin-dentiste
MARTIGNY
de retour

Edouard Morand
notaire
de retour
du service militaire

LA BOUCHERIE A. BRUCHEZ FILS, LE CHABLE/BAGNES vous offre : Côtelettes fumées Fr. 9,— le kg. Jambons salés fumés, 5 à 8 kg. Fr. 8,50 le kg. - Lard maigre Fr. 7,20 à 7,50 le kg. Bajoue Fr. 5,— le kg. - Bœuf salé fumé Fr. 4,80 le kg. - Tétine salée, fumée Fr. 1,50 le kg. - Foie de bœuf Fr. 4,50 le kg. - Saucisses pur porc Fr. 7,— le kg. - Saucisses mi-porc et saucisses aux choux Fr. 6,— le kg. - Saucisses de ménage Fr. 3,40 le kg. — Tripes Fr. 3,50 le kg., ainsi que rôti de bœuf, porc et veau, bouilli au prix du jour. - ½ port à 6 kg. franco de port à 8 kg.

BOUCHERIE BRUCHEZ-CARRON FILS
LE CHÂBLE / Bagnes
Tél. (0 26) 7 11 27.

A vendre 2 bonnes
vaches
laitières, race d'Hérens, 1 jument Franches-Montagnes en pleine force.
Paul Gay, Saillon.
Tél. (026) 6 23 29.

Je cherche un
apprenti-boulanger
Entrée à convenir. Bons soins. Vie de famille.
Tél. (027) 4 12 10.

Cinémas

ETOILE Martigny

Lundi 10 et mardi 11 :
Une aventure fantastique :
OPÉRATION REQUINS
avec V. Mature. En **cinémascope.**
Mercredi 12 :
Une seule séance - FERNANDEL dans :
LE CHÔMEUR DE CLOCHEMERLE
(Dès 18 ans révolus).

CORSO Martigny

Dès ce soir, à 20 h. 15 précises :
Le film No 1 de la saison :
LE BAL DES MAUDITS
avec Marlon Brando - 3 heures de spectacle. - Prix imposés : 2,— 2,50 - 3,— - 3,50.
Attention : Les soirées à 20 h. 15.
(Adultes dès 16 ans révolus).

A louer à Sion
LOCAUX
pour bureaux
év. dépôts. Prix modique.
Rue de Loèche - Tél. (027) 2 34 06.

Couleur à dispersion « Atovine »
mat et lavable, Fr. 3,85 par 5 kg.
GUALINO, MARTIGNY
Avenue de la Gare - Tél. (026) 6 11 45.

Il n'y a pas de „mauvaise place" pour une annonce bien faite!
Publicitas
Sion, Avenue de la Gare

Feuilleton du « Confédéré » 31

ALIX ANDRÉ

La Tornade

ROMAN

Ils ne parlaient pas à voix très haute. Cependant, quelques mots parvinrent à Maurac. Et, bien qu'il n'en pût saisir le sens exact il crut comprendre que Christophe Ferrer reprochait à la jeune fille son indiffférence et une sérénité qu'elle eût dû, selon lui, être loin d'éprouver.

— Même si tes vues ont changé d'objet, concluait-il, mi-ironique, mi-amer.

A en juger d'après le ton, Mlle Ferrer dut faire une assez verte réponse. Mais nul mot ne parvint à Maurac. Les jeunes gens, déjà, s'étaient éloignés et pénétraient dans la maison.

Pierre attendit encore un instant. Puis il repoussa les volets et, une fois la pièce rendue au jour, vint s'asseoir à la table de travail de son oncle. Il avait déposé le carton brun devant lui. Mais durant un long instant le jeune homme ne songea pas à l'ouvrir. Les coudes posés sur le bureau, le regard fixé droit devant lui, il suivait, mal encore, une étrange pensée qui le visitait.

A peine venait-il de se pencher sur ses papiers que la porte s'ouvrit devant Charles Terrail. L'industriel dissimulait à peine un air ennuyé. Il déposa son chapeau et sa canne sur un siège tout en disant :

— J'aurais cru que nous pouvions attendre, Pierre, avant de parler de nouveau affaires.

Le planteur s'était levé, afin de laisser sa place à Terrail.

— Bien entendu, nous le pouvions. Mais, dans le cas qui nous occupe, celui de l'usine, nous jouons une partie contre la montre, ne l'oubliez pas. Lorsqu'un bateau coule on n'attend pas au lendemain pour aveugler la voie d'eau.

L'industriel passa avec lassitude sa main sur son front.

— Je me demande, murmura-t-il pour lui seul, où est la vérité. S'arrêter là et terminer honorablement, ou poursuivre en risquant la catastrophe ? Tu as refusé des appuis importants, sûrs...

— J'ai refusé une aide qui vous perdait, ne le comprenez-vous pas ? Votre bailleur de fonds n'est pas un philanthrope, je vous en réponds. Ses conditions, je les ai étudiées, approfondies. Elles vous livraient à lui pieds et poings liés, voilà la vérité. Si vous aviez signé ce contrat préliminaire qu'apportait Ferrer, vous étiez perdu, simplement.

Terrail voulut protester, mais Pierre poursuivit :

— Vous hésitez à vous arrêter, dites-vous, bien que ce soit terminer honorablement. Mais vous ne pouvez plus terminer honorablement. Vous êtes déjà trop enfoncé, et tout arrêt serait la faillite. Si vous en doutez, les chiffres que j'ai là, et il frappa du poing le dossier cartonné, vont vous renseigner.

Le jeune homme, une fois debout, avait fait le tour de la table de travail, à laquelle s'était installé son oncle. Il se tenait de l'autre côté du meuble, et semblait peser de toute son autorité sur l'industriel. Celui-ci rejeta aussitôt ses obserations :

— Je sais compter aussi, crois-le ; et je me suis penché sur les chiffres en question bien avant que tu t'en occupes.

— Vous auriez dû alors vous rendre compte qu'ils étaient truqués.

Terrail considéra Pierre comme s'il doutait de sa raison. Alors le jeune homme corrigea :

— Si vous aimez mieux, ils ne correspondent pas à la réalité.

— Tu bats la campagne, mon ami, remarqua le vieillard avec une sorte de commisération. Je ne crois pas à tes découvertes.

— Soit ! Nous y reviendrons. Et il ne me sera que trop facile de vous démontrer l'exactitude de ce que j'avance.

— Est-ce uniquement ce genre de remarques que tu as pris la peine de consigner ?

— Non. Outre ces remarques, j'ai consigné quelques-unes des réformes que je vous propose.

— Voyons donc ces réformes.

L'assurance de Maurac en imposait, malgré tout, à l'industriel. Ce dernier se saisit du dossier et le tendit au jeune homme qui le repoussa.

— Inutile, je puis parler de mémoire.

Il fit une pause avant de poursuivre :

— Surtout en ce qui concerne la première de ces réformes, la principale, sans laquelle toutes les autres seraient inutiles.

— Et c'est ? interrogea Terrail.

Pierre posa les deux mains sur le bureau et s'inclina vers l'homme assis.

— Je vous demande le renvoi de votre directeur, articula-t-il.

— Tu es fou ! s'écria le vieillard.

De toute évidence Pierre s'attendait à cette réaction, car il ne broncha pas. Se relevant lentement, et le regard toujours attaché à celui de son oncle, il reprit :

— Je ne veux pas savoir si Ferrrer est un incapable ou un misérable, mon oncle. Mais c'est lui qui a conduit l'usine à la faillite.

Cette fois, Terrail n'en pouvait entendre davantage. Il abandonna sa place avec agitation.

— Je te répète : tu as perdu la raison. Voici deux ans que Christophe lutte à mes côtés. Il l'a toujours fait avec intelligence, courage, fidélité, désintéressement...

— Et insuccès, acheva le planteur ironique.

— Ce n'est point parce qu'une situation reste difficile qu'on peut accabler...

— Les responsables. Et à qui donc, selon vous, devrait-on s'en prendre ?

— Je veux dire qu'il faut du temps pour redresser une telle affaire.

Cette fois encore, l'ironie de Maurac éclata

— Par contre, deux ans suffisent pour la ruiner.

« Mais ne comprenez-vous pas que Ferrer n'a rien fait pour remonter le courant. Peut-être, même, je n'en suis pas absolument certain, a-t-il essayé de précipiter le désastre. J'ai relevé, dans certains livres, des choses... invraisemblables. Il s'en trouve de plus invraisemblables encore dans le cahier des prix de revient. Et je n'ai pu tout voir encore. Ce que je connais me suffit. Et je pense que cela vous suffira aussi quand vous vous serez rendu compte.

L'industriel interrompit Pierre d'un geste impérieux.

— Je me suis toujours rendu compte de ce qui se passait chez moi ! assura-t-il.

— Non, car vous ne le pouviez pas.

Terrail dédaigna de répondre. Pendant que le jeune homme parlait, il avait repris tout son sang-froid : un sourire se jouait même sur ses lèvres.

— Mon ami, dit-il, tu as le don, le génie des affaires, je le sais. Mais ceci n'empêche pas que tu ne sois qu'un piètre psychologue. Ainsi, depuis que tu es ici, tu n'as rien remarqué ?

Pierre dissimula la surprise que lui causaient ces paroles.

— Je vous demande pardon, mon oncle. Tout au contraire, j'ai remarqué bien des choses. Mais elles n'avaient rien à voir avec la psychologie.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

La nature et les droits d'une minorité

Suite de première page

justice : voulons-nous imposer notre volonté à la minorité romanche en matière d'utilisation de ses cours d'eau ? Voulons-nous pour des raisons sentimentales qui ne sont même pas reconnues par les protecteurs officiels de la nature empêcher la minorité romanche de faire valoir ses droits reconnus par la Constitution fédérale ? Voulons-nous refuser arbitrairement à cette minorité de développer son économie et d'assurer son autonomie ?

Ce sont là autant de questions qui méritent une seule réponse de la part des électeurs de la minorité romande : la ratification de la convention des forces hydrauliques du Spoel.

Ouverture de la session d'automne du Grand Conseil

Ce matin, deuxième lundi de novembre, le Grand Conseil se réunit au local ordinaire à Sion pour la session d'automne dont le « plat de résistance » est le budget 1959. Mais quantité d'autres objets occuperont nos députés, à commencer par une nouvelle loi des finances traitant ensemble des impôts cantonaux et communaux.

ST-MAURICE

Terrains bourgeoisiaux

Les personnes qui ont loué des terrains bourgeoisiaux sont priées de prendre connaissance de leurs parcelles aux jours suivants : le mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 novembre, de 10 heures à midi, au Greffe bourgeoisial.

Administration bourgeoisiale.

Les conservateurs suisses contre le principe du vote des femmes

L'assemblée des délégués du parti populaire-conservateur-chrétien-social suisse s'est tenue hier à Bâle. L'assemblée, après des rapports et des discussions sur le vote des femmes, a voté par 82 voix contre 64 une résolution repoussant, déclarant le vote des femmes « incompatible avec notre structure fédéraliste et la souveraineté des cantons » et, par 84 voix contre 53, une deuxième résolution laissant aux partis cantonaux toute liberté pour prendre position pour ou contre le projet fédéral introduisant le vote des femmes.

Complétons les rentes AVS

Par voie de motion, le groupe radical des Chambres fédérales a demandé que l'on revise l'AVS dans le sens d'une augmentation des rentes, tout en maintenant le principe de l'assurance. Ainsi, le caractère de l'institution, créée en 1947, secait sauvegardé. Dans les milieux autorisés, on est d'avis que même avec une hausse des rentes AVS, il sera nécessaire de compléter les prestations par des Caisses de retraite et de prévoyance développées sur des bases privées. Pratiquement, c'est déjà le cas. L'ouvrier qui se retire ne bénéficie pas seulement des rentes officielles, mais de celles de la Caisse de retraite dont il fait généralement partie. Au cours de ces dernières années, de nombreuses entreprises ont ainsi contracté des assurances pour leur personnel et leurs ouvriers. Il convient de développer encore cette heureuse pratique, de la favoriser par tous les moyens. Ce sera le cas si le Conseil fédéral et les Chambres acceptent la motion de M. Dietschi, conseiller national radical de Soleure, déposée sur le bureau du parlement. Le Conseil fédéral est invité à encourager ce mouvement réjouissant. Il faudrait en particulier par des mesures fiscales, lors de la revision de l'AVS, alléger l'imposition de la fortune de ces caisses et qu'on facilite le libre passage de l'une à l'autre des diverses institutions de prévoyance.

L'UVAM face à la fiscalité et à la deuxième sucrerie

Le comité cantonal de l'Union valaisanne des Arts et Métiers (UVAM) a consacré dernièrement deux séances au problème fiscal et à la deuxième sucrerie suisse.

Sous la présidence de M. H. Amacker, il a pris connaissance avec satisfaction de la sortie prochaine du nouveau projet de loi sur les finances communales. Ce projet qui sera discuté au Grand Conseil cet automne déjà, mettra plus de justice dans l'imposition communale, et le comité a décidé de soutenir énergiquement cette nouvelle loi.

En ce qui concerne la construction de la deuxième sucrerie suisse, le comité, conscient de l'importance que revêt cette affaire pour l'agriculture valaisanne, a jugé nécessaire d'appuyer le mouvement créé et de souscrire par deux parts à la formation du capital nécessaire. Il invita également les sections locales et les associations professionnelles à s'intéresser financièrement à la question. La deuxième sucrerie suisse permettra une culture plus générale de la betterave à sucre et sera ainsi l'occasion d'un revenu assuré pour bon nombre d'agriculteurs valaisans.

Le comité de l'UVAM s'est penché aussi sur divers problèmes touchant en particulier la formation professionnelle. Il ne faut en effet pas oublier que l'UVAM est l'organisation de tête en Valais, groupant les sections locales d'Arts et Métiers, les associations commerciales telles que l'UCOVA, et les diverses associations professionnelles du canton.

La poudre

— Oh ! s'écrie la dame en posant le journal, tu as vu ce drame affreux : l'épicière du coin a tué son mari, et à bout portant !

— A bout portant... à bout portant, constate Monsieur, c'est bien vite dit. D'abord, a-t-on trouvé des traces de poudre sur le vêtement de la victime ?

— Tiens ! bien sûr... C'est même pour cela que sa femme l'a tué !...

Chronique de Sion

Avec les radicaux d'Uvrier

Dans le cadre de ses réunions de quartier pour l'hiver 1958/59, le parti radical-démocratique sédunois avait convié — pour débuter — ses membres de la région d'Uvrier mercredi soir à l'Auberge du Pont pour écouter un exposé de M. Marc Germanier sur le « Problème de l'écoulement des fruits ».

Présenté par M. Gaspard Zwissig, président, en présence notamment de M. René Boll, conseiller communal, de M. le Dr André Lorétan, conseiller général, et de M. Gérard Brunner, conseiller communal à St-Léonard, le conférencier déclara d'emblée qu'il s'agissait avant tout d'un problème de structure et non pas seulement d'un cheval de bataille électoral ; il ne suffit pas d'en parler lorsque la situation l'exige, il faut s'attaquer à la base des difficultés qui sont ausi nombreuses que sérieuses. Et M. Germanier de parler de production, de distribution, de consommation, de prix, de balance commerciale ; il cite une quantité impressionnante de chiffres officiels et se promet de pousser toujours plus avant l'étude ébauchée avec déjà beaucoup de ténacité.

Il en ressort que nos producteurs doivent en premier lieu s'occuper de la distribution de leurs produits sans avoir recours à des intermédiaires qui viennent quasi tous de l'extérieur ; ils éviteront ainsi de remettre leurs intérêts entre des mains pas suffisamment expertes pour les défendre avec la conviction voulue. De toute évidence cette initiative devrait partir d'une collectivité privée sans le secours de l'Etat du Valais ni de la Confédération suisse. Il faut que l'on puisse se rendre compte en Valais d'abord qu'il y a surproduction ; ensuite nous pourrons nous occuper du contrôle dans les centres suisses de distribution et finalement nous attaquer aux questions se plaçant sur le plan international, c'est-à-dire dans le cadre de notre balance commerciale.

En fin de discussion, il a été évoqué la situation dans laquelle se trouvent les paroissions d'Uvrier ; en effet, ils fréquentent l'église de St-Léonard qui se fait trop petite et devra être agrandi. Or, la commune de Sion devrait à ce moment-là choisir de participer à ces frais ou alors de prévoir un sanctuaire pour ses banlieusards de l'est. Nos autorités sauront certainement se pencher avec bienveillance sur cette alternative.

P. M.

* * *

Prochain Forum le 29 et non pas le 22 novembre

Le deuxième forum du parti radical sédunois aura lieu le samedi 29 novembre et non pas le 22 comme déjà annoncé ; nous prions les intéressés de vouloir bien prendre note de ce changement de date.

L'assemblée du parti radical-démocratique suisse à Olten

Samedi s'est ouverte à Olten l'assemblée des délégués du parti radical-démocratique suisse. Le président, M. Eugène Dietschi, conseiller national de Bâle, a salué parmi les invités le conseiller fédéral Hans Streuli.

Révision de l'article sur les kursaals

L'assemblée s'est occupée de la révision de l'article constitutionnel sur les kursaals. M. Paul Martinet, vice-directeur de la Centrale suisse du tourisme à Zurich, a recommandé l'augmentation des enjeux dans les jeux de kursaal de fr. 2,— à fr. 5,—. Le président de l'association suisse des kursaals, M. Hans Marti, de Berne, a déclaré que les kursaals ne devaient pas être considérés comme des entreprises privées. Afin d'écarter tout doute que l'enjeu maximum ne dépassera pas 5 francs, le Conseil fédéral s'est finalement rangé à la solution proposée par le Parlement de fixer cet enjeu dans la Constitution.

Le comité central avait proposé à l'unanimité d'accepter ce projet. Par 163 voix et quelques abstentions, cette proposition a été approuvée par l'assemblée des délégués.

Utilisation des eaux du Spoel

Le traité avec l'Italie, sur l'utilisation des eaux du Spoel a provoqué une vive discussion entre partisans et adversaires. Au nom des premiers, M. Ernest Studer, conseiller national de Berthoud, rappelle l'établissement de la convention et son incidence sur la protection de la nature dont elle tient largement compte. M. Ad. Gasser, Bâle, a combattu le projet, qui créerait un « fait accompli ».

Le scrutin définitif donne 144 voix pour l'acceptation et 14 voix pour la liberté de vote, et le président Dietschi de conclure que l'assemblée des délégués recommande l'acceptation du projet.

Le parti radical-démocratique valaisan était représenté à Olten par MM. Camille Crittin, ancien conseiller national et René Spahr, juge cantonal.

Assemblée de l'association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais

Ainsi que nous l'annoncions dans un de nos précédents numéros, l'Association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais tenait hier ses assises à Martigny, puisque c'est notre localité qui avait été désignée lors de la dernière assemblée, au Bouveret. Les délégués, venant de la plupart des localités de cette partie du canton, se retrouvent à 10 h. 15, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, qui sert actuellement de cadre à une magnifique exposition de peinture.

Le président de cette association, M. Edouard Franc, ouvre cette assemblée en saluant les autorités présentes, notamment MM. les conseillers communaux Jules Favre, Pierre Crettex, et Marcel Filliez. M. le président Marc Morand assiste à l'inauguration du collège Ste-Marie et se fait excuser. M Franc salue également M. l'inspecteur cantonal Gollut, de même que les délégués des associations sœurs des cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

M. Echenberger, de Montreux, délégué du comité central, et M. le major Voisin, de Monthey, membre d'honneur, honorent également cette assemblée de leur présence.

Le président les remercie, ainsi que tous les délégués qui ont bien voulu répondre à l'appel et leur adresse quelques mots de bienvenue, en leur souhaitant de garder un bon souvenir de cette assemblée, et le sentiment d'avoir œuvré pour le bien public.

Le secrétaire passe ensuite à l'appel, qui fait ressortir la présence de 82 délégués, malgré l'abstention de plusieurs sections qui font preuve d'un désintéressement fort regrettable.

Le président excuse le corps des sapeurs-pompiers de Martigny, qui n'a pu mettre sur pied un exercice de démonstration à l'occasion de cette assemblée. Plusieurs causes entrent en ligne de compte, notamment le grand nombre d'hommes actuellement sous les armes.

Le secrétaire donne ensuite lecture du procès-verbal de l'assemblée du Bouveret, du 3 novembre 1957. Ce procès-verbal, très bien rédigé, ne soulève aucune objection et est accepté tel que présenté.

M. Franc arrive au point 3 de l'ordre du jour, qui est le rapport présidentiel. Il se fait tout d'abord un devoir de féliciter et de remercier les organisateurs de l'assemblée du Bouveret, pour sa magnifique réussite.

Il est également heureux de pouvoir annoncer l'entrée de la section de Bourg-Saint-Pierre au sein de l'association. Seule celle de Liddes fait maintenant bande à part. Souhaitons qu'elle suive bientôt l'exemple de sa voisine.

Ce rapport présidentiel fait également ressortir les excellentes relations qui sont continuellement entretenues avec les autres sections du canton et des cantons voisins. Nous avons été représentés à bon nombre de leurs réunions et manifestations.

Le président adresse de chaleureuses félicitations à M. le major Echenberger pour son élection au comité central, ainsi qu'à M. Pellouchoud pour son obtention du grade de capitaine-instructeur.

Il est heureux de déclarer qu'il y a eu extrêmement peu de sinistres qui se sont déclarés cette année, et que les dégâts se sont toujours limités au strict minimum, grâce à la prompte intervention des sections intéressées et à l'esprit de dévouement des hommes. Mais, comme il le dit si justement, il est de loin préférable d'avoir des corps bien équipés qui n'aient pas à intervenir, que des hommes mal équipés et entraînés, impuissants devant un sinistre. Il termine en remerciant les membres du comité qui le secondent si efficacement dans sa tâche, ainsi que tous ceux qui se dévouent au service de la collectivité.

Nous arrivons ensuite à la lecture des comptes et au rapport des vérificateurs. Ces comptes laissent prévoir un certain excédent actif qui prouve la bonne gestion de la caisse.

Le capitaine-instructeur Darbellay présente à son tour un rapport, dans lequel il explique assez brièvement quelle est la tâche de l'instructeur. Il se déclare très satisfait de ses nombreuses visites dans les communes membres de l'association.

M. le major Voisin demande instamment qu'on envoie aux cours de cadres des sapeurs qualifiés, soigneusement choisis, et non plus des recrues ou n'importe quels hommes disponibles. Divers membres prennent la parole à ce sujet.

Il s'agit ensuite de fixer le lieu de la prochaine assemblée, qui, selon le tour établi, revient à l'Entremont. Vollège propose sa candidature, sans toutefois s'engager. Une décision sera prise d'ici quelques jours. Si elle est négative, c'est Troistorrents qui accueillera les délégués.

Un chapitre avait été prévu, concernant la revision des statuts, qui datent de 1926. Il s'agirait notamment de les améliorer, d'y prévoir quelques adjonctions, et de supprimer certains articles qui n'ont aujourd'hui plus aucune raison d'être. L'assemblée fait confiance au comité pour l'étude et l'élaboration d'un projet qui lui sera soumis lors d'une prochaine réunion.

Au terme de ces débats, un verre offert par la municipalité attend les délégués qui apprécient fort cet aimable geste.

Cette première partie terminée, tout le monde se rend à l'Hôtel du Gd-St-Bernard pour le banquet, servi à 12 h. 30. M. Crettex avait tenu à recevoir de façon princière les délégués, qui garderont sans doute longtemps le souvenir de ce menu. M. Filliez, remplissant les fonctions de major de table, donna la parole à plusieurs personnalités. De tous ces discours, nous retiendrons une seule chose : une immense satisfaction. Satisfaction pour le travail accompli au sein des sections, satisfaction aussi pour cette magnifique journée.

Ainsi qu'il avait également été annoncé, une démonstration organisée par la Maison Sicli devait avoir lieu à 15 heures, à l'emplacement de l'ancien parc des sports. Les délégués, de même que les nombreuses personnes présentes, purent se convaincre de l'efficacité des appareils présentés et de la simplicité de leur maniement.

Terminons en remerciant le dévoué secrétaire, M. Roger Saudan, pour la parfaite organisation de cette journée, et souhaitons que tous les délégués qui ont participé à cette assemblée en conservent un agréable souvenir, malgré un soleil qui brilla surtout par son absence, et donnons-leur rendez-vous à l'assemblée de 1959, en espérant qu'elle puisse se dérouler dans le si sympathique village de Vollèges.

Jag

11 novembre 1918 - 11 novembre 1958

Quarante années — déjà ! — que dans le monde à feu et à sang par suite de la première guerre mondiale retentissaient les trompettes de l'armistice. Cette date historique du 11 novembre 1918 n'est pas près d'être oubliée. Qui ne se souvient pas de la capitulation de l'armée allemande, de la chute de Guillaume II et des explosions de joie que la fin de la guerre alluma dans tout le monde allié ? Notre photo montre les commandants les plus connus de la dernière guerre mondiale à l'occasion de la dernière visite au quartier général du front de l'ouest. De gauche à droite : le maréchal Joffre (France) ; le premier ministre Poincaré (France), le roi Georges d'Angleterre, le maréchal Foch (France), le grand vainqueur de la phase finale de la deuxième guerre mondiale et le général Sir Douglas Haig, commandant des forces britanniques en Europe.